

**PETITION A L'ENCONTRE DU PROJET DE L'ASSOCIATION
SYNDICALE DU SOLEIL LEVANT 69390 VERNAISON
A SAVOIR : REFECTION DE LA CHAUSSEE**

Vernaison, le 7 février 2010

Monsieur le Président,

Les signataires de cette pétition pensent avoir été induits en erreur lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 octobre 2009, où il a été décidé de la réfection de la chaussée.

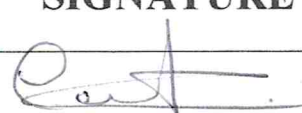
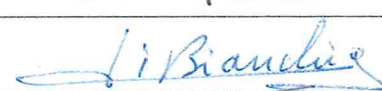
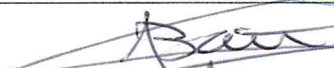
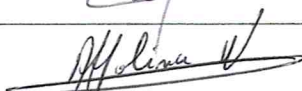
En effet l'ordre du jour « chaussée » n'évoquait ni ne précisait la cause de l'effondrement de la chaussée à l'entrée du lotissement soit :

- une fuite d'eau sur une canalisation souterraine et non la vétusté de la chaussée que l'on souhaitait nous faire croire.

Cet « oubli » ou cette absence d'information a servi à influencer sur la décision que nous devions prendre suite au rapport d'expertise, nous avons été manipulés ce qui est inadmissible.

L'état actuel de la chaussée ne justifie en rien une réfection totale, qui n'empêchera pas un nouvel effondrement si une nouvelle fuite venait à apparaître.

Par conséquent, nous maintenons notre désaccord pour la réfection complète de la chaussée qui doit pouvoir être remise en état partiellement là où c'est nécessaire et dans un moindre coût.

NOM	N° DU LOT	SIGNATURE
CARRION	31	
DI BIANCHI.	29	
BARRET	16	
CORRAL	44	
MOLINA	17	

AINARDI	33	<u>Ainardi</u>
RUILLER	43	~~Ruiller~~
AUBERT	42	~~Aubert~~
RIBERON	45	~~Riberon~~
PATRICIA GUTIERREZ	1040	~~Patricia~~
SAUBIN	46	~~Saubin~~
BAMOSIK	47	~~Bamosik~~
BANDOT	39	~~Bandot~~
VANBELELAERE	49	~~Vanbelelaere~~
CLAVEL	23	~~Clavel~~
BOVAT	22	~~Bovat~~
BUTET G.	25	~~Butet~~
PONS M.	18	~~Pons~~
ABBATU	24	~~Abbatu~~
PREAUX	32	~~Preaux~~
CUYERON	20	~~Cuyeron~~
BANDILLON GORD	04	~~Bandillon~~

**PETITION A L'ENCONTRE DU PROJET DE L'ASSOCIATION
SYNDICALE DU SOLEIL LEVANT 69390 VERNAISON
A SAVOIR : REFECTION DE LA CHAUSSEE**

Vernaison, le 7 février 2010

Monsieur le Président,

Les signataires de cette pétition pensent avoir été induits en erreur lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 octobre 2009, où il a été décidé de la réfection de la chaussée.

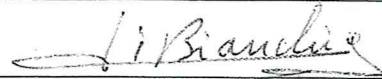
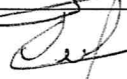
En effet l'ordre du jour « chaussée » n'évoquait ni ne précisait la cause de l'effondrement de la chaussée à l'entrée du lotissement soit :

- une fuite d'eau sur une canalisation souterraine et non la vétusté de la chaussée que l'on souhaitait nous faire croire.

Cet « oubli » ou cette absence d'information a servi à influencer sur la décision que nous devons prendre suite au rapport d'expertise, nous avons été manipulés ce qui est inadmissible.

L'état actuel de la chaussée ne justifie en rien une réfection totale, qui n'empêchera pas un nouvel effondrement si une nouvelle fuite venait à apparaître.

Par conséquent, nous maintenons notre désaccord pour la réfection complète de la chaussée qui doit pouvoir être remise en état partiellement là où c'est nécessaire et dans un moindre coût.

NOM	N° DU LOT	SIGNATURE
CARRION	31	
DI BIANCHI.	29	
BARRET	16	
CORRAL	44	
MOLINA	17	